Image not found or type unknown

Droits d'auteur de cartes postales

Par **Aryane**, le **24/07/2011** à **15:57**

Bonjour,rnrnMon grand-père était photographe et éditeur de cartes postales.rnJe vois souvent des cartes postales de lui, dont on vend des reproductions sur internet (Geneanet, Genealogie.com, Cartolis ...)rnrnOn-t-ils le droit de mettre en vente ces reproductions ?rnMon grand-père né en 1883 est "mort pour la France" en 1915.rnLes cartes ont été éditées entre 1905 et 1914.rnPouvez-vous me renseigner sur les droits des descendants ?rnEs-t-il possible d'empêcher ces ventes qui font perdre de la valeur aux cartes originales ?rnrnMerci infiniment de votre réponse.

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés